



CHSCT ARBORIAL

Le 30 mai 2017

L'alliance CFTC-MAE et EFA-CGC, représentée par Florent PATEREAU, Philippe MARCEL et Christine KLICH, était présente au CHSCT ARBORIAL du 18 février 2016. Plusieurs sujets y ont été abordés.

ANALYSE DES REGISTRES HYGIENE ET SECURITE

Les problèmes de climatisation durent depuis 2007. Le propriétaire a entamé des démarches judiciaires contre le fournisseur. Les travaux se font au fur et à mesure du résultat de ces démarches. Le changement des groupes de climatisation du bâtiment B et des parties communes est effectué. Pour le bâtiment A, les changements de groupe auront lieu pendant 3 semaines au mois de juin.

Le médecin de prévention rappelle que si des agents sont dans une situation particulière face à la chaleur ou au froid, et nécessitent un traitement particulier ils peuvent prendre contact avec le service médical qui est habilité à demander un aménagement des conditions de travail.

Rappel :

Les registres hygiène et sécurité sont à votre disposition à l'accueil des bâtiments A et B pour tout signalement que vous jugez utile concernant l'hygiène, la sécurité et la santé au travail. Ils peuvent être utilisés non seulement par les agents sur le site mais aussi par les visiteurs.

A l'ASP des registres hygiène et sécurité sont en libre-service auprès des Agents de prévention (Magalie GASP qui est en charge de la DSDA, Jacques MARZONA pour le reste des services et directions du siège et Isabelle CONTASSOT pour la DR Ile de France). Ils vous permettent de signaler ce qui se rapporte à la vie interne de l'ASP : accident dans les bureaux, salles techniques, de réunion ou couloirs, accident de trajet, risque psychosociaux, agression, incidents, etc...

A FranceAgriMer le registre « danger grave et imminent » est à votre disposition auprès de Mme Morel Janick, assistante de prévention à FranceAgriMer.

MISE A JOUR DU DUERP

Une équipe, composée des assistants de préventions des établissements présents sur le site de l'ARBORIAL et de membres du CHSCT a été constituée. **L'alliance CFTC-CGC sera représentée par Christine KLICH et Philippe MARCEL.** Elle aura pour charge la mise à jour du DUERP¹ ARBORIAL.

Rappel que ce document est disponible sur l'intranet : http://portail-arborial/Documents/Arborial/Informations/DU_Arborial_Version_20160216.pdf Ce document concerne les agents de FranceAgriMer dont les tâches sont mutualisées entre les établissements. Il évalue les risques professionnels. Il est important que les agents concernés par ce document aillent le consulter régulièrement.

POINT D'INFORMATION SUR LA SALLE DE SPORT

Le CAS HORIZON a accepté la reprise de l'animation de la salle de sport. La salle de sport sera ouverte à tous les agents travaillant sur le site de l'Arborial même s'ils ne sont pas de FranceAgriMer, de l'ODEADOM et de l'INAO. C'est le CAS qui définira les modalités de fonctionnement et les tarifs.

FranceAgriMer gardera à sa charge l'assurance et l'entretien de la salle.

FranceAgriMer continue les négociations avec Wellness concernant le remboursement des montants versés par les agents pour les prestations postérieures au 1er avril. Le montant pourrait être reversé au CAS par la société Wellness.

Afin de permettre les travaux de réfection des vestiaires et des sanitaires la salle sera fermée à compter du 19 juin. FranceAgriMer prévoit aussi la mise en place d'un contrôle d'accès à la salle.

TRAVAILLEUR ISOLE - DUERP

Question portée par l'alliance CFTC - CGC : La salle des serveurs, commune à tous les établissements est située au niveau du parking. Les agents qui s'y rendent le soir, la nuit ou le week-end y vont généralement seuls car il n'y a pas assez de monde pour des binômes. Que se passerait-il en cas de problème ? L'alliance CFTC - CGC demande que la discussion soit ouverte entre les établissements pour mutualiser l'investissement de talkies-walkies qui seraient disposés au PC sécurité afin que les agents de sécurité soient informés de leur présence dans cette salle.

ECLAIRAGE A 7H ET 19H

Question portée par l'INAO : Les paramètres de l'éclairage devraient correspondre aux horaires fixés par les règlements intérieurs des différents établissements. L'administration va modifier les paramètres.

Vos représentants :

- ✓ Pour la CFTC : Florent PATEREAU, 01 41 63 19 42 (florent.patereau@odeadom.fr) et Christine KLICH, 01 73 30 27 06 (christine.klich@franceagrimer.fr),
- ✓ Pour la CGC : Philippe MARCEL, 01 73 02 17 49 (philippe.marcel@asp-public.fr)

¹ DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels